

# B Politique

La Presse

Montréal,  
mardi  
11 avril  
2000

ÉDITORIAL / OPINIONS / PETITES ANNONCES / MONDE

## Jeunes contrevenants: Ottawa s'obstine

*Les amendements souhaités par le Québec ne sont pas retenus; des jeunes de 14 ans coupables de crimes graves pourront être déférés devant un tribunal pour adultes*

VINCENT MARISSAL  
du bureau de La Presse, OTTAWA

Malgré la vive opposition du Québec, Ottawa persiste et signe : les enfants de 14 ans qui commettent des crimes graves risqueront bientôt des peines pouvant aller jusqu'à la prison à perpétuité.

Le vent de droite qui souffle de l'Ouest aura donc balayé les craintes d'une partie de l'opposition à Ottawa, du gouvernement Bouchard et de la Coalition québécoise pour la justice des mineurs, qui s'opposent à la ligne dure de la ministre de la Justice, Anne McLellan.

Les 122 amendements déposés par M<sup>me</sup> McLellan ce matin devant le Comité permanent de la justice des Communes, pour l'étape cruciale de l'étude article par article, ne réussiront pas à rallier le Québec au projet de réforme de la loi sur les jeunes contrevenants. Au contraire, prévoit le porte-parole de la Coalition pour la justice des mineurs, Pierre Lamarche, selon qui aucune des demandes fondamentales du Québec n'a été retenue par Ottawa.

« Nous avons trois exigences minimales, dit M. Lamarche, dont le groupe a reçu la série d'amendements vendredi. Premièrement, nous voulions maintenir la tradition canadienne du respect des besoins de l'enfant. Deuxièmement, nous demandions le maintien des

deux systèmes : celui pour adultes et celui pour enfants. Enfin, on exigeait une simplification de la loi. Rien de tout cela ne se retrouve dans les amendements. »

En clôture des auditions du Comité de la justice, il y a deux semaines, M<sup>me</sup> McLellan avait déjà annoncé ses couleurs. « Selon certains témoins entendus au Comité, la loi (actuelle) ne doit pas être modifiée, a-t-elle dit. Je respecte cette opinion, mais je n'y souscris pas. Il y a des lacunes fondamentales dans le cadre législatif actuel, et le projet de loi C-3 est destiné à les combler. »

Malgré les 122 amendements apportés par la ministre, le projet de loi sur la justice pénale pour les adolescents reste tout aussi inacceptable pour le Québec, estime la Coalition qui regroupe notamment la Centrale de l'enseignement du Québec, les avocats de la défense, les procureurs de la Couronne, l'Association des chefs de police du Québec, tous les centres jeunesse du Québec, des professeurs d'université, des criminologues et des psychologues. Le juge en chef du

Québec, Michel Jasmin, a lui aussi critiqué le projet de loi, de même que les libéraux du Québec.

Parmi les mesures les plus controversées, Ottawa abaisse de 16 à 14 ans l'âge des jeunes contrevenants pouvant recevoir une peine d'adulte pour meurtre, tentative de meurtre, homicide, agression sexuelle grave et infractions graves avec violence et répétées.

C'est donc que des adolescents aussi jeunes que 14 ans pourraient être condamnés à la prison à perpétuité, et non plus à dix ans maximum comme la loi actuelle le prévoit. De plus, le fardeau de la preuve sera inversé et ce sera à l'avocat du jeune accusé de convaincre le juge de ne pas imposer à son client une peine d'adulte.

« C'est une mauvaise approche, dénonce M. Lamarche. Pour plusieurs jeunes, se faire condamner aux adultes, ce n'est pas une punition, mais plutôt un facteur de fierté. Certains jeunes nous demandent d'être déférés devant le tribunal pour adulte, et nous nous opposons. »

Le durcissement de ton du gouvernement Chrétien satisfait une certaine droite canadienne, dont l'Alliance canadienne (les anciens réformistes) qui, elle, réclame des peines d'adultes pour des enfants de 12 ans, mais il va à l'encontre des pratiques québécoises axées d'abord sur la réinsertion.

« À l'exception du Québec, tou-

tes les provinces revendiquent une vaste refonte de la justice pour les jeunes », a indiqué M<sup>me</sup> McLellan devant les membres du Comité, réitérant à plusieurs reprises que le procureur général du Québec aura toute la souplesse pour appliquer ou non la ligne dure.

Mais au-delà de cette mesure spectaculaire, le projet de loi renie le principe fondamental du « besoin des enfants », reprend Pierre Lamarche, qui est aussi président de l'Association québécoise des centres jeunesse.

« Quand on juge des adultes, dit-il, on veut d'abord protéger la société. Mais on considère en droit que les enfants sont des êtres « immatures et inachevés », dont on doit protéger les droits. Ce principe n'existe plus dans le projet de loi, c'est une première, cela rompt avec la tradition canadienne. »

Avec la nouvelle loi, soutient la Coalition québécoise, les juges détermineront la peine en fonction, d'abord et avant tout, de la faute, sans égard à ses besoins ou à la possibilité de se racheter.

L'opposition et la Coalition s'inquiètent aussi de la grande complexité de la future loi, une complexité qui annonce déjà un « désastre », selon le député conservateur Peter MacKay.

Et il semble que le Comité de la justice ne soit pas sorti du bois. Des 96 articles de la loi actuelle, le gouvernement est passé à 197 articles

pour la première version de son projet de loi, version que M<sup>me</sup> McLellan veut maintenant modifier avec 122 amendements.

« Nous avons demandé à sept juristes du Barreau de se pencher sur le projet de loi et, après étude, ils n'étaient pas sûrs d'avoir compris, raconte Pierre Lamarche. La loi est incompréhensible, ça va être un party d'avocats. Et si nous, qui devons expliquer aux jeunes la portée de leurs gestes, ne comprenons pas la loi, comment on va faire pour leur expliquer ? »

Le gros du problème, selon la Coalition et l'opposition, vient du fait que la détermination des peines et des congés est calquée sur la loi pour adultes.

Le Québec craint aussi l'harmonisation des peines à travers le Canada, mais un amendement tenant compte des considérations régionales devrait les rassurer, affirme le député libéral Jacques Saada, membre du Comité de la justice.

Seul Québécois du côté du gouvernement au Comité, M. Saada comprend les réticences du Québec, mais il se dit néanmoins à l'aise avec le projet de loi. « Je comprends que l'on résiste au changement, dit-il, mais je crois que l'on change la loi pour le mieux. »

## Bouchard embarrassé

LIA LÉVESQUE  
Presse Canadienne

Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, juge embarrassante la déclaration de son homologue Jean Chrétien sur le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, qui pourrait être utilisée comme un moyen de faire pression sur les Israéliens.

« C'est très embarrassant. Quand vous trouvez le moyen d'insulter en quelques remarques, en quelques heures, le peuple palestinien et le peuple israélien, c'est embarrassant pour nous », a commenté le premier ministre.

M. Bouchard a fait ces commentaires hier soir alors qu'il était interrogé par les journalistes sur une déclaration faite plus tôt durant la journée par le premier ministre du Canada, en visite au Proche-Orient. M. Bouchard prononçait une allocution à la Bibliothèque nationale dans le cadre du lancement d'un ouvrage sur la nation québécoise.

Le premier ministre Chrétien a laissé entendre qu'avec une menace de déclaration unilatérale d'indépendance, les Palestiniens disposaient d'un bon moyen de pression, face aux Israéliens, pour faire avancer leur cause. Plus tard, il a distingué les contextes québécois et palestinien, arguant que le Québec n'est pas un territoire occupé ni une colonie et qu'une déclaration unilatérale d'indépendance ne prend pas la même signification dans ce contexte.

Malgré l'insistance des journalistes, M. Bouchard s'est montré réticent à commenter plus avant la déclaration de M. Chrétien. « J'ai cru voir qu'il avait fait une pierre deux coups. Il a insulté tout le monde, les deux parties, en l'espace de quelques heures. C'est un peu embarrassant pour tout le monde, nous tous ici. »

De son côté, le chef libéral Jean Charest s'est montré surpris des déclarations de Jean Chrétien. « M. Chrétien s'expliquera sur ce qu'il a voulu dire. »

Quand on lui a demandé s'il jugeait maladroite l'affirmation du premier ministre du Canada, il a affirmé : « De toute évidence, ça ajoute à la confusion sur ses positions à lui. »

Quant à M. Bouchard, il a soutenu qu'il n'avait rien dit de différent, à Paris, sur le contexte de la tenue d'un éventuel référendum sur la souveraineté au Québec. Les médias ont titré qu'il avait abandonné sa stratégie des conditions gagnantes.

« Il n'y a rien de changé. Il y aura un référendum gagnant le plus vite possible. Je n'ai rien annoncé. Il n'y a rien de changé. »



Jean Chrétien et le leader palestinien Yasser Arafat se serrent la main avant d'amorcer leurs discussions, hier, à Gaza.

## Chrétien invite les Palestiniens à s'inspirer de la Charte canadienne des droits

GILLES TOUPIN  
envoyé spécial, GAZA

Le premier ministre Jean Chrétien a offert aux Palestiniens hier de les aider à améliorer la situation des droits de l'homme sur leur territoire en les incitant à s'inspirer de la Charte canadienne des droits de la personne.

La visite de Jean Chrétien à Gaza, où l'Autorité palestinienne a établi son quartier général, a été entourée de mesures de sécurité extrêmes. La route de quelque 40 km qui longe les plages de la Méditerranée, de l'aéroport de Gaza jusqu'aux quartiers de Yasser Arafat, était bloquée et par les forces de l'ordre locales et jalonée par quelque 400 policiers au garde-à-vous et armés.

Yasser Arafat a accueilli Jean Chrétien avec les honneurs militaires et un « Ô Canada » interprété par la chorale fanfare des forces palestiniennes avec bonne volonté certes, mais dans une cacophonie de fausses notes qui ont fait sourire le premier ministre canadien. « J'aurais pu leur donner un coup de main avec mon trombone », a-t-il confié plus tard en riant.

Visiblement heureux que le premier ministre du Canada ait tenu sa promesse, faite il y a un an à Ot-

tawa, de lui rendre visite dans son fief, le président Arafat a remis à Jean Chrétien la plus haute décoration palestinienne, le Premier Ordre de Bethléem. Il a également décoré le sénateur montréalais Marcel Prudhomme, en raison de ses longues relations amicales avec les Palestiniens, du Deuxième Ordre de Bethléem.

« C'est une journée exceptionnelle ! » a lancé Jean Chrétien.

Outre les discussions sur les relations commerciales et technologiques que les deux gouvernements souhaitent accroître et développer (notamment la création d'un comité commun pour favoriser des investissements canadiens par l'entremise de l'Agence canadienne des exportations, mais à des taux préférentiels), le premier ministre Chrétien a insisté sur la question des droits de l'homme.

Il est reproché par plusieurs organisations humanitaires — et même palestiniennes — ainsi qu'Amnistie internationale — aux forces de l'Autorité palestinienne de pratiquer encore la torture et de détenir quelque 500 prisonniers politiques. Les procès, affirmant divers rapports, sont sommaires et le système judiciaire est pratiquement inexistant.

« J'ai discuté de cette situation avec M. Arafat et de notre Charte des droits de la personne dont Israël s'inspire grandement, a déclaré M. Chrétien. J'ai offert l'aide du Canada dans ce domaine. Partout où l'on va, on parle de la nécessité de développer les droits de la personne et le développement des institutions qui favorisent l'égalité des citoyens devant la loi. J'en ai profité pour offrir l'aide du Canada pour qu'ils se donnent des institutions nécessaires à la protection des droits de la personne. »

Depuis 1993, le Canada a versé 142 millions de dollars à l'OLP, en passant par les organisations de l'ONU, afin de l'aider à améliorer son système judiciaire.

M. Chrétien a également abordé avec M. Arafat la question des livres scolaires palestiniens souvent problématiques en regard de leur contenu anti-israélien. Le président de l'OLP a annoncé qu'un comité examinait ce problème dans le but de corriger la situation.

Yasser Arafat a invité les journalistes canadiens à venir voir sur place les progrès réalisés dans le domaine des droits de l'homme. « Nous sommes une démocratie », a déclaré le chef de l'OLP.

Bassem Eid, le directeur du

Groupe palestinien de surveillance des droits de l'homme, a rejeté cette déclaration de M. Arafat. « Depuis 1999, a dit M. Eid, 52 décisions de la Haute cour palestinienne de justice ordonnant de relâcher des prisonniers politiques ont été ignorées. La démocratie, ça signifie respecter le principe du droit. Alors, je pense que les propos de M. Arafat sont simplement une sorte de réclame visant à convaincre le Canada de lui verser d'autres subventions. »

M. Eid a demandé au Canada de couper ses subventions à Gaza et à la Cisjordanie jusqu'à ce que la situation se soit améliorée.

De hauts responsables canadiens ont déclaré hier que le Canada considère contre-productive cette idée de fermer le robinet aux subventions. « Cet argent peut faire beaucoup pour améliorer la situation institutionnelle des autorités palestiniennes et soulager la pauvreté et la souffrance du peuple. »

Le premier ministre Chrétien a conclu sa visite en se disant tout à fait optimiste sur les aboutissements du processus de paix. Il estime, après avoir discuté avec le premier ministre israélien Ehoud Barak et M. Arafat, qu'il y a actuellement une occasion unique à saisir pour établir une paix durable entre Israéliens et Palestiniens.

PHOTO AP

# Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

GUY CREVIER  
PRÉSIDENT  
ET ÉDITEUR

MARCEL DESJARDINS  
VICE-PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ADJOINT  
YVES BELLEFLEUR  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
ALAIN DUBUC  
ÉDITORIALISTE EN CHEF

## La rose des vents de M. Chrétien

**L**e premier ministre Jean Chrétien s'est efforcé de ne pas commettre de faux pas lors de sa visite en Israël. Il a voulu rester fidèle à la politique traditionnelle du Canada au Moyen-Orient : faire de son mieux pour chercher à maintenir la paix et à aider les parties au conflit à trouver une entente, sans jamais vouloir prétendre à un rôle de premier plan, qui ne viendrait pas au poids du Canada dans le monde.

Un représentant de l'Autorité palestinienne (AP) lui a vivement reproché de ne pas être allé à Jérusalem Est, dont elle voudrait faire le siège du futur État palestinien, et a parlé d'une insulte qui pourrait nuire au processus de paix. M. Chrétien a sans doute flairé cette réaction et s'est bien gardé de franchir un pas auquel les Palestiniens attachent une telle importance politique. Au cours d'une conférence de presse, M. Chrétien a voulu prendre ces reproches à la rigolade en affirmant : « Je ne sais pas actuellement si je suis dans

l'Ouest, le Sud, le Nord ou l'Est de Jérusalem. Je suis venu ici pour rencontrer le premier ministre israélien. »

Bien entendu, l'ancien ministre des Affaires extérieures de Pierre Elliott Trudeau savait très bien où il était, et il aurait pu ajouter que sa femme Aline avait visité les Lieux saints plus tôt dans la journée, qui sont à Jérusalem-Est et que le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, y était déjà allé. Enfin, il était prévu qu'il allait rencontrer le président de l'AP, Yasser Arafat, le lendemain à Gaza. Visiblement, M. Chrétien estime que les intérêts du Canada sont mieux servis au Moyen-Orient s'il évite de faire le « heavy » qui fait la leçon au monde.

La mission du Canada au Moyen-Orient n'est pas de nature politique et aucun de ses gestes ne devrait être interprété de façon politique. Ce sont les États-Unis qui jouent un rôle de premier plan dans le rapprochement entre Israël et les pays arabes, depuis la présidence de Jimmy Carter. L'Union européenne et la Russie cherchent aussi, de temps en temps, à y participer, mais n'arrivent pas à offrir les mêmes garanties que Washington. Dans ces circonstances, il serait un peu prétentieux pour le Canada de vouloir jouer un rôle politique et de forcer la main aux États-Unis pour diriger les négociations dans une direction quelconque.

Les intérêts directs du Canada dans la région sont surtout économiques. Depuis trois ans, il a un accord de libre-échange avec Israël et, depuis lors, il a signé un accord de coopération économique avec l'AP. Ces accords contribuent au développement de la région et à la coopération économique entre Israël et les Palestiniens. Il s'agit d'un vieux rêve selon lequel la paix au Moyen-Orient permettrait de développer une véritable puissance industrielle en utilisant la considérable main-d'œuvre qualifiée dans la région allant du Liban jusqu'à l'Égypte.

Mais tout cela est musique d'avenir. En attendant, le Canada doit surtout chercher à faciliter le processus de paix, comme il le fait depuis les années 50. Le voyage du premier ministre le mènera aussi en Égypte, au Liban, en Jordanie, en Syrie et en Arabie saoudite. Il examinera « par quels moyens le savoir-faire canadien en matière de maintien de la paix, de déminage, de développement et des réfugiés pourrait être encore mieux mis au service de la réalisation d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient. »

Le premier ministre Chrétien a déclaré qu'il était favorable à l'envoi de casques bleus canadiens au Sud-Liban, si on lui en faisait la demande quand Israël se sera retiré de la zone. Cela s'ajouterait aux soldats canadiens stationnés dans le Sinaï et sur les hauteurs du Golan, ainsi qu'au bureau d'assistance économique et technique auprès de l'AP à Ramallah.



Frédéric Wagnière  
fwagnier@lapresse.ca



DROITS RÉSERVÉS

Serge.Chapleau@lapresse.ca

## Pendant ce temps, à Québec...

**P**ataugeant depuis des mois dans le marécage des informes plans de réforme municipale dont ils perdent espoir de s'extraire, les Montréalais devraient, pour un instant, tourner les yeux vers Québec, où l'administration municipale propose un projet simple, clair, admirablement défendu par le maire de l'en-

droit. Certes, les élus de la Vieille Capitale et des villes périphériques ne feront pas l'épargne des querelles de clocher qui, en vertu d'une loi apparemment immuable, accompagnent tout projet de fusion. Mais le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, espère venir à bout de ce grenouillage par la logique de sa proposition et les baisses de taxes substantielles qu'elle prévoit.

Car le plan L'Allier promet de telles réductions dans dix des quatorze municipalités (regroupant 78 pour cent de la population) devant former la nouvelle ville de la Rive-Nord, une collectivité de 500 000 âmes qui serait la septième en importance au Canada. Le présent aréopage de 130 élus municipaux, dont 14 maires, serait remplacé par un conseil de 31 personnes. Celles-ci seraient assignées localement selon un découpage de sept arrondissements correspondant, soit aux frontières actuelles des municipalités, soit tout bonnement à des réalités de la texture urbaine telle qu'elle présente — il y a par exemple, on s'en doute, un arrondissement à caractère historique englobant la Haute-Ville, Sillery et les batters du Cap Diamant.

Plus globalement les documents préparés par la mairie de Québec proposent « Deux villes, une communauté ».

La seconde ville dont il est question naîtrait d'un regroupement de 12 municipalités de la Rive-Sud, qui abritent 100 000 citoyens. Et la communauté métropolitaine comprendrait, outre les deux villes unifiées, les municipa-

lités régionales de comté (MRC) chapeautant les zones situées au nord et à l'est de la capitale, dont l'Île d'Orléans et la côte de Beauport. On la voit comme une structure légère, non électorale, sans pouvoir de taxation, qui n'ajouterait pas un fardeau kafkaïen à une région « déjà surgouvernée et suradministrée », plaide la mairie de Québec.

En ce moment, en vertu d'un scénario familier aux Montréalais, ce sont les édiles des municipalités périphériques qui s'opposent au projet, unis derrière une figure de proue qui n'est nulle autre que la mairesse de Sainte-Foy, la banlieue cosue de Québec, Andrée Boucher. Pour l'essentiel, celle-ci tient le discours habituellement dirigé contre les villes-centre, données comme étant endettées, coûteuses et... impérialistes !

En réplique, Jean-Paul L'Allier, qui fut ministre dans le cabinet Bourassa de 1970 à 1976 et est maire de Québec depuis plus d'une décennie, s'est donné un plan de campagne dont la stratégie ultime, à la fois audacieuse et réfléchie, consiste à courtiser directement les citoyens de l'agglomération : le débat s'est d'ailleurs engagé, à coup de publicités aussi voyantes que coûteuses, dans les journaux locaux.

En même temps, la capitale réclame du gouvernement provincial un investissement substantiel dans le processus de fusion et — fort habilement — un encadrement législatif garantissant aux citoyens qu'ils seront les seuls bénéficiaires, par le biais de baisses de taxes, des économies générées par la fusion. Surtout, Jean-Paul L'Allier attend de la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, qu'elle appuie ce qu'il considère être une solution à long terme, et non un bricolage plus ou moins temporaire qui ne réglerait rien.

En somme, ce qui est différent à Québec, par rapport à Montréal, n'est pas le contexte d'affrontement politique dans lequel doit s'effectuer la réforme municipale. Mais bel et bien la rigueur et la lucidité avec lesquelles la ville-centre, justement, défend son dossier.

En fait, on se prend à rêver d'un leadership montréalais qui serait de la même eau...



Mario Roy  
mroy@lapresse.ca

## LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

### Les deux Jean Charest

■ On s'interroge beaucoup ces jours-ci quant à l'avenir de Jean Charest comme chef du Parti libéral du Québec. Voici ce que j'en pense à partir de deux faits vécus. Un samedi après-midi de l'automne dernier, je note la présence de M. Charest derrière moi à l'étal d'un boucher au marché Atwater, à Montréal. Il est seul. Je passe ma commande. Il fait de même. Je me rends à la caisse pour payer. Il attend patiemment derrière moi. On me remet la monnaie. Je me retourne enfin pour lui laisser la place. Il me fixe un instant, puis baisse les yeux. Son visage est fermé. L'endroit est bondé. Intrigué, je décide de le suivre un moment pour voir ce qui va se passer. Les gens le reconnaissent. Personne ne l'aborde ou ne va vers lui. Il marche les yeux au sol.

Quelques semaines plus tard, toujours un samedi vers 17 heures, je m'engage pour traverser la rue sur Sherbrooke Ouest, coin Mackay. Une Volvo familiale grise de récent modèle me coupe le passage. Son conducteur a repéré le seul espace disponible sur le coin où il stationne son véhicule. La portière s'ouvre. Jean Charest au volant sort en coup de vent. Le type est manifestement pressé. Encore une fois, il me fixe, baisse les yeux et file sans s'excuser, accompagné d'un jeune garçon.

La bête politique qui nageait comme un poisson dans l'eau à Ottawa a quitté son bocal. Je crois que ce politicien, pourtant promet-

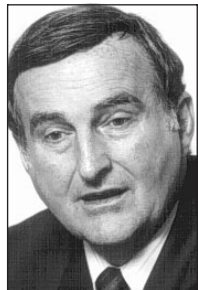
teur et rempli de talents, est venu au Québec à son corps défendant. La transplantation a raté. Le greffon n'a pas pris. Le sens politique s'est émoussé. Tous les changements apportés à son bureau et dans son entourage n'y changeront rien. Ce type-là n'est pas heureux au Québec. À certains égards, il me fait penser à l'ancien premier ministre Louis S. St-Laurent, député de la région de Québec, dont Roger Duhamel, imprimeur de la Reine en son temps, avait dit un jour qu'il était plus Stephen que Louis. Monsieur Charest n'a pas d'avenir politique au Québec. Attention : je ne suis ni péquiste ni libéral. Je ne suis qu'un observateur attentif de ce que je vois.

Jean Martin  
Montréal

### Brimer la démocratie, c'est...

■ Montréal se soucie-t-elle des Montréalais ? Poser la question c'est y répondre. En voyant les agissements de la Commission de développement urbain (CDU), il est légitime de se demander si le parti du maire Bourque se soucie davantage des contribuables à sa caisse de parti ou des contribuables de Montréal. Le projet de centre de transbordement des déchets dans le quartier Saint-Henri amène les Montréalais à douter du bon fonctionnement de la CDU et de son impartialité. Pour y avoir assisté quelques fois, la totalité des projets soutenus par le maire Bour-

que sont étrangement approuvés par la CDU et ce, même avec une quantité incommensurable de protestations. Les conseillers (presque tous de l'Équipe Bourque), sont assis devant vous à écouter les doléances du public comme si c'était un mal nécessaire avant de procéder à son travail : approuver (parfois avec quelques réserves mineures). Et fait étrange, on accorde des contrats à des compagnies qui ont généralement contribué à la caisse du parti du maire Bourque, même si cette dite compagnie n'était pas le plus bas soumissionnaire. La colère des citoyens de Saint-Henri est attribuable à ce manque de confiance face à la CDU, celle-ci est victime de sa réputation. La présidente de la CDU, Hasmig Belleli se permet même de ridiculiser le conseiller municipal de Saint-Paul en disant qu'être dans l'opposition lui permettait de dire n'importe quoi. Madame Belleli déplore aussi la réaction des citoyens et les accuse de brimer la démocratie ! Qu'est-ce qu'on peut entendre ! Pour moi, brimer la démocratie c'est de faire taire un représentant de citoyens venu les appuyer, c'est voir un commissaire de la CDU se lever et quitter la salle du conseil pendant une intervention d'un citoyen. Et que dire de revoir ce même com-



Pierre Bourque

missaire revenir dans la salle lors du vote afin d'appuyer le projet ? Mais surtout, brimer la démocratie municipale, c'est refuser de tenir un référendum lorsqu'un changement majeur est requis. Les citoyens de Saint-Henri ne veulent pas d'un centre de transbordement de déchets devant des maisons de retraite, des maisons de jeunes et des écoles.

Ce que Pierre Bourque veut, Dieu le veut. Changeons un peu cette maxime pour, ce que les Montréalais veulent, Pierre Bourque le veut.

Hugo MORISSETTE  
Étudiant à la maîtrise ÉNAP  
Montréal

### Haïti : l'échec d'une pacification hétéronome

■ La paix reviendra en Haïti le jour où les Haïtiens décideront d'en faire eux-mêmes leur propre affaire. La mort de Jean L. Dominique apporte la preuve, s'il en était besoin, que la Pax americana — comme forme de pacification hétéronome — n'a pas réussi à s'implanter au pays de Toussaint Louverture et de Jean-Jacques Dessalines. L'Haïti d'aujourd'hui est un terrain miné sur lequel grouillent, magouillent et zigouillent en toute impunité une multitude de forces plus dangereuses les unes que les autres : anciens militaires désœuvrés, macoutes nostalgiques, milices lavalassiennes, trafiquants de drogue et bien d'autres groupes occultes encore. La Répu-

blique d'Haïti est avant tout victime de l'insouciance et de l'incompétence de sa classe politique corrompue, de l'indifférence de son élite économique mafieuse et arrogante à souhait, mais aussi du paternalisme et de l'incompréhension des pays dits amis dont les objectifs sont loin de s'accorder avec les désirs du peuple haïtien.

Bien malin qui pourra dire avec certitude quel secteur a commandité cet acte barbare et crapuleux. Par son implication professionnelle dans à peu près tous les dossiers importants de la vie politique nationale, monsieur Dominique a pu s'attirer la haine de beaucoup de gens, y compris au sein de sa propre famille politique. Mais dans un pays au système judiciaire quasi inexistant, peut-on s'attendre à ce qu'un jour la lumière soit faite autour de ce crime ? Qu'on nous permette d'en douter.

Comme nous doutons aussi que les élections, sur lesquelles la Communauté internationale semble fonder beaucoup d'espoir, puissent constituer une solution valable aux difficultés de toutes sortes qui accablent ce pays, et dont la violence politique n'est qu'un épiphénomène. Haïti est un cas typique de l'échec d'une communauté internationale qui persiste à vouloir imposer de l'extérieur une paix dont les dirigeants actuels du pays n'ont que faire, bien que ce soit le rêve le plus cher du peuple dans son immense majorité.

Charles M. Léonidas  
Montréal

# Le joli rêve européen

**R**agaillard par l'air tonifiant de la région Rhône-Alpes et aiguillonné par les encouragements de ses amis français, le premier ministre Lucien Bouchard est revenu de France un peu plus fringant que d'habitude : foin des « conditions gagnantes », il ne parlera désormais que de souveraineté !

Comme par hasard, cette nouvelle approche se manifeste à la veille du congrès péquiste, où les militants souverainistes, qui rongent leur frein depuis longtemps, tiendront un vote de confiance envers leur leader.

Mais si le vocabulaire paraît plus net, il ne s'agit aucunement d'une volte-face.

Il n'y a rien de changé : en France, M. Bouchard a répété qu'il y aura un référendum d'ici deux ou cinq ans, donc peut-être au cours d'un troisième mandat. Il ne pose aucune échéance, et se réserve la marge de manoeuvre maximale.

Le référendum aura donc lieu lorsque les « conditions gagnantes » seront réunies — autrement dit, lorsque les sondages montreront que le gouvernement a des chances de le gagner.

Si l'humeur populaire ne change pas d'ici la fin d'un hypothétique troisième mandat, il n'y aura pas de référendum, et M. Bouchard (s'il est toujours premier ministre) s'organisera pour trouver une rationalisation intelligente (s'il se trouve encore des gens pour l'interroger sur la question).

Le seul et unique changement est d'ordre lexical. On se contente d'abandonner l'expression « conditions gagnantes », plutôt balourd et qui d'ailleurs avait fini par devenir embarrassante pour le gouvernement. Cela privera l'opposition du plaisir de demander si telle ou telle mesure gouvernementale est une « condition gagnante ».

Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce regain d'enthousiasme de M. Bouchard pour le projet souverainiste ne coïncide pas exacte-

ment avec l'émergence d'une volonté populaire.

Dernier sondage Léger et Léger : quatre Québécois sur cinq (70,6 %) ne veulent plus entendre parler de la question constitutionnelle, et 55 % des répondants estiment que la souveraineté est une idée dépassée.

Malgré cela, le ministre des Affaires intergouvernementales Joseph Facal est tout sourire : au-delà de leur fatigue constitutionnelle, dit-il, les Québécois finiront bien par réaliser que la seule solution qui n'a pas été essayée, c'est la souveraineté ! Et une baguette magique, avec ça ?



On en apprend toujours beaucoup sur la pensée des leaders politiques québécois lorsqu'ils sont en voyage officiel en France. Ils s'y promènent comme si le village gaulois d'Astérix s'en allait en vacances en Ibérie, en emportant leur maison, leur bouffe et leurs querelles internes.

Ces voyages officiels se font à l'intérieur d'une confortable bulle où l'on ressasse sans fin les mêmes petits problèmes domestiques. Nos premiers ministres, tant le Canadien que le Québécois, voyagent en compagnie de reporters de leur presse nationale, parlant trois fois par jour à des reporters canadiens ou québécois sur des questions canadiennes ou québécoises, pour le bénéfice des électeurs canadiens ou québécois..., la chose étant grandement facilitée par le fait que les journalistes français ne sont pas au rendez-vous.



En France, donc, M. Bouchard est revenu sur son vieux projet de partenariat, qui est effectivement le seul moyen de gommer le con-



Lysiane GAGNON

cept de rupture, et de séduire (pour quelque temps) ceux qui s'imaginent qu'il existe, entre l'indépendance et la fédération actuelle, une « troisième voie » qui serait facile et agréable (68 % des Québécois interrogés par Léger et Léger rêvent de cette porte de sortie).

M. Bouchard est donc revenu sur le modèle de l'Union européenne. Il n'y a rien de neuf là-dessus. C'était la stratégie du référendum de 1995, et ce fut même, à une certaine époque, l'une des tentations de Robert Bourassa. (Ce dernier avait lui aussi tendance à flirter avec le concept du modèle européen quand il se trouvait en sol européen.)

L'intérêt tactique du modèle européen est qu'il repose non pas seulement sur une association économique (comme dans la « souveraineté-association » rêvée par René Lévesque) mais aussi sur une union politique.

L'union politique est la clé du « partenariat » souhaité par Lucien Bouchard parce que cela implique une association très étroite, quasi-organique, théoriquement susceptible de rassurer les Québécois qui rejettent toute idée de rupture, de sécession.

Hélas, il est bien difficile de comparer l'Europe avec le concept d'une union Canada-Québec.

1) Il s'agirait ici d'une union à deux, alors que l'Europe est constituée de 15 pays de dimensions variables (deux grands, l'Allemagne et la France, trois si l'on inclut la Grande-Bretagne; des puissances moyennes comme l'Italie ou l'Espagne; des petits comme l'Irlande, les Pays-Bas, la Grèce ou le Danemark). Le pouvoir est donc réparti entre de nombreux partenaires, ce qui permet des

alliances, des coalitions, des arbitrages, etc., sans compter que les grandes puissances ne s'entendent pas toujours entre elles.

2) L'union à deux, c'est celle de deux chiens de faïence — le gros et le petit. Le Canada n'acceptera pas de partager le pouvoir d'égal à égal avec un pays quatre fois plus petit en termes de ressources et de population. Le Québec serait donc à la merci des décisions canadiennes, sans pouvoir, comme aujourd'hui, influencer de l'intérieur les politiques canadiennes. Que serait l'Europe si elle n'était composée que de l'Allemagne et du Portugal ?

3) L'Europe est née de la volonté de pays souverains. Ce ne fut pas une tentative de recoller ensemble des morceaux d'un pays fractionné. L'Europe s'est également bâtie, au moins dans ses derniers stades, dans un climat dénué d'acrimonie. Il a fallu près de 50 ans pour effacer les séquelles psychologiques de la guerre. Combien d'années faudrait-il pour effacer celles d'une sécession ?

4) La répartition du pouvoir entre Bruxelles et les membres de l'Europe est une question très complexe. Nombre de spécialistes estiment que le Québec a actuellement plus d'autonomie que s'il faisait partie de l'Europe, au moins pour ce qui est de sa politique intérieure.

Les membres de l'Europe étant souverains, ils ont évidemment plus de pouvoir en politique étrangère, mais la normalisation européenne va très loin. Londres a vu ses célèbres autobus à deux étages menacés par les décrets bruxellois sur la sécurité. J'ai vu, dans un village français, une petite blanchisserie familiale fermer ses portes parce qu'elle n'avait pas les moyens d'acheter du matériel compatible avec les nouvelles normes européennes...

## Opinions

# L'injuste crucifixion d'un improbable sauveur

ANDRÉ PRATTE

Jean Charest n'a pas changé. C'est pourquoi ceux qui le crucifient aujourd'hui ont tort, comme ils avaient tort il y a deux ans en s'imaginant que devenu chef du Parti libéral du Québec, Charest les débarrasserait à tout jamais de la menace indépendantiste.

J'ai revu Jean Charest il y a quelques jours, deux ans après avoir rédigé une biographie de celui que tous les libéraux voyaient alors comme le sauveur du Canada. J'ai gardé de cette rencontre la même impression incisée que durant ma longue enquête sur ce que j'ai fini par appeler « l'énigme Charest ».

Tous ceux qui ont côtoyé ce politicien au cours des années savent qu'outre ses formidables capacités, il souffre aussi de certaines faiblesses. Aveuglés par leur haine des séparatistes, ceux qui l'ont attiré dans le guépier provincial ont choisi, contre toute vraisemblance, de voir en lui un dieu. S'ils y avaient regardé de plus près, ils ne seraient pas surpris de découvrir aujourd'hui un chef qui passe sans crier gare de l'agressivité excessive à l'apathie, un homme muni d'une carapace si épaisse que rien, pas même les conseils, ne semble pouvoir la pénétrer.

Dans un éditorial qui a eu l'effet d'un tremblement de terre à Sherbrooke, *La Tribune* soutenait récemment que « Jean Charest n'est plus que l'ombre de lui-même. » Le rédacteur en chef, Jacques Pronovost, me permettra d'être en désaccord : Jean Charest est aujourd'hui plus lui-même que jamais.

« Jean Charest serait devenu distant, tellement que ses proches collaborateurs auraient même du mal à le rencontrer », écrit Pronovost. On me pardonnera de citer un passage de *L'Énigme Charest*, rédigé il y a plus de deux ans : « Il y a entre le chef et ses organisateurs, députés et partisans un fossé qui provoque bien des malaises. Même s'ils adoraient leur leader, les conservateurs se demandaient parfois si celui-ci les écoutait, s'il s'intéressait à eux. Certains avaient l'impression qu'il les méprisait. À l'encontre des apparences, Jean Charest est un chef indépendant et distant. »

Jean Charest n'est donc pas DEVENU distant. Il l'a toujours été.

### Le présent a toujours tort

Que reproche-t-on au chef du PLQ, au juste ? Les bruissements que l'on entend dans les médias nous disent qu'on ne le trouve pas assez présent. Pourtant, Charest a multiplié les conférences de presse, les discours, les entrevues. Mais,



L'expérience montre qu'il ne faut jamais compter Jean Charest pour battu, surtout quand les choses vont mal.

il n'y a rien à y faire, une conférence de presse du chef de l'Opposition a toujours droit à moins d'espace dans les journaux que celle du premier ministre. C'est vrai aujourd'hui comme ça l'était du temps de Daniel Johnson.

On dit que Jean Charest a du mal à se situer sur l'échiquier constitutionnel. Mais Charest porte-t-il seul la responsabilité de ce flou intellectuel ? Que peut faire un chef quand un parti hésite depuis des décennies entre un fédéralisme « pur et dur » et un provincialisme tirant sur le nationalisme ? Jean Lesage, Robert Bourassa, Claude Ryan et Daniel Johnson ont tous eu du mal à réconcilier ces deux tendances. Comment quelqu'un dont les racines libérales sont encore toutes jeunes pourrait-il y parvenir ?

Je ne suis pas un admirateur inconditionnel de Jean Charest. Peut-être ne suis-je pas un admirateur du tout. Mais il me semble qu'on oublie un peu vite ses réussites. Qu'on oublie, par exemple, que n'eût été sa ténacité, la dernière campagne électorale du PLQ se serait sans doute effondrée sous le coup des sondages défavorables. Or, l'effondrement appréhendé s'est transformé en quasi-victoire.

Combien de commentateurs avaient prédit que Jean Charest aurait du mal à réconcilier les idées qu'il défendait dans sa vie bleue fédérale avec celles qu'il devrait prôner dans sa réincarnation

rouge provinciale ? Force est de constater que ce virage en épingle a été remarquablement négocié. Notamment, Charest a continué à défendre exactement la même vision d'un fédéralisme de co-gestion, à prôner par exemple qu'Ottawa transfère des points d'impôts aux provinces pour leur permettre de gérer tranquillement leur système de santé.

Par delà les prétextes, ce que les sirènes qui ont attiré Jean Charest au PLQ lui reprochent, en fait, c'est de ne pas les avoir débarrassés de Lucien Bouchard. Ces gens-là oublient aujourd'hui, comme ils ignoraient à l'époque, certaines circonstances objectives. Par exemple cette peccadille : Lucien Bouchard est un adversaire absolument redoutable.

On peut certes reprocher bien des choses au chef libéral. Trouver, par exemple, que ses colériques emportements contre le « régime péquiste » sonnent faux. Penser qu'au-delà de l'originalité de la formule, le passage proposé de Québec Inc. à Québec.com est plutôt mal balisé. On peut aussi se demander pourquoi il a l'air si bougon à l'écran, alors qu'il peut être si chaleureux en personne.

On s'étonnera de ce que le député de Sherbrooke semble encore mal à son aise dans la culture politique québécoise. L'autre soir, alors qu'il participait à un colloque sur la Révolution tranquille, il a lu un texte sans émotion aucune, à des années-lumière des discours passionnés qu'il livrait jadis au sujet des Pères de la Confédération.

Mais compte tenu de ce qu'on savait de Jean Charest avant son saut en politique provinciale, tout cela était prévisible. Ceux qui crucifient aujourd'hui leur sauveur d'hier n'ont qu'eux-mêmes à blâmer : s'ils ne l'avaient pas supplié avec tant d'insistance, il siègerait toujours à la Chambre des communes.

L'expérience montre aussi qu'il ne faut jamais compter Charest pour battu, surtout quand les choses vont mal. Ce qui devrait faire réfléchir ceux qui ont entrepris de miner son leadership.

Malgré le caractère évidemment suicidaire d'une telle démarche, certains de ces saboteurs préférèrent se mettre à la recherche d'un autre sauveur. Tandis que d'autres cultiveront discrètement quelque ambition disproportionnée, en s'imaginant qu'ils pourraient, eux, envoyer Bouchard au tapis.

Quelle tristesse ! Les uns comme les autres, et Jean Charest lui-même d'une certaine manière, auront sacrifié le politicien le plus talentueux de cette génération.

Journaliste à *La Presse*, André Pratte est notamment l'auteur de *L'Énigme Charest* (Boréal, 1998) et plus récemment d'un essai sur les médias d'aujourd'hui, *Les Oiseaux de malheur* (VLB, 2000).

# Un retour vers Mirabel: irréaliste et trop coûteux

Ce texte a été signé par les porte-parole du Groupe de soutien au développement des aéroports de Montréal : Jacques Girard, pdg de Montréal International, Charles Lapointe, pdg de Tourisme Montréal, Jean Lapointe, président du Regroupement d'employés de l'aviation civile, Pierre-Yves Melançon, président du comité des transports au Conseil régional de développement de l'île de Montréal, et Pierre Laferrrière, président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Les médias font état depuis quelques jours de rapports interprétés de façon discordante quant à la direction d'Aéroports de Montréal et à sa décision d'investir 498 millions de dollars pour la rénovation complète de l'aéroport de Dorval.

Le groupe de soutien au développement des aéroports de Montréal, qui comprend la grande majorité des organisations d'affaires importantes de la région métropolitaine ainsi que des représentants du secteur municipal et des employés de l'aviation civile, tient dans ce contexte, à réitérer son appui à Aéroports de Montréal quant aux orientations qu'elle a prises pour favoriser l'essor du transport aérien dans la région métropolitaine.

Le GSDAM approuve, ainsi qu'il l'a fait précédemment, la décision d'ADM de permettre aux sociétés aériennes de choisir leur aéroport (Dorval ou Mirabel) pour l'exploitation de tous les vols commerciaux de lignes régulières. De fait, elles ont choisi Dorval.

Le GSDAM approuve également le plan d'investissement qui en résulte et qui fait en sorte que des investissements de 498 millions de dollars sont requis afin de faire de Dorval une véritable plaque tournante du transport aérien dans le Grand Montréal et la porte d'entrée au Québec. (...)

De plus, le Groupe estime que l'investissement de 498 millions est non seulement raisonnable, compte-tenu des perspectives de croissance et de l'importance des travaux prévus mais également essentiel pour que Montréal puisse faire face à des concurrents actuellement en expansion dont Toronto avec des travaux de 4,3 milliards de dollars engagés à l'aéroport Pearson et Vancouver avec un plan d'investissement de 1,4 milliard de dollars pour son aéroport. (...)

Certains nostalgiques croient que le coût des investissements prévus à Dorval justifie le réexamen de l'option de ramener à Mirabel l'ensemble des vols de toute la région métropolitaine.

Le GSDAM estime que cette solution irréaliste ne peut être envisagée pour les raisons suivantes :

- le seul coût des infrastructures de transport, train rapide et autoroutes du centre-ville vers Mirabel dépasserait l'investissement actuel prévu à Dorval ;

- l'aérogare de Mirabel afin d'absorber tout le trafic aérien de la région métropolitaine, devrait également faire l'objet d'investissements supérieurs à 500 millions \$, soit de nouveaux quais, de nouvelles jetées et même une nouvelle piste, alors que Dorval compte déjà trois pistes ;

- il en coûterait de plus des milliards de dollars pour relocaliser entièrement les multiples activités connexes aux activités aéroportuaires qui sont implantées dans l'ouest de l'île de Montréal depuis 30 à 40 ans, et notamment, la base d'entretien d'Air Canada, qui emploie au-delà de 3000 personnes, et certaines activités de Bombardier, et rien ne dit que ces activités, à la faveur d'un déménagement, seraient relocalisées entièrement au Québec même si on le voulait, or il existe déjà une synergie à Montréal. De fait, une étude réalisée en 1999 révèle que pour 40 % des entreprises situées dans les trois municipalités riveraines (Dorval, Pointe-Claire et Saint-Laurent), la proximité de l'aéroport de Dorval joue un rôle déterminant dans leurs activités économiques actuelles et futures.

- ce vaste remue-ménage plongerait l'activité aérienne de la région montréalaise dans une incertitude néfaste et entraînerait des délais importants, à un moment où le temps est une donnée essentielle de la croissance des activités aériennes et aéroportuaires dans un contexte de concurrence entre les aéroports canadiens et américains ;
- et finalement, rien ne dit que les transporteurs aériens accepteraient de relocaliser leurs activités à Mirabel.

Pour l'ensemble de ces raisons, le Groupe de soutien au développement des aéroports de Montréal appuie le projet rendu public récemment par la direction d'ADM et souhaite que la communauté métropolitaine, dans son entier, se rallie autour de ces décisions qui seront profitables à toute la collectivité montréalaise et québécoise.

# Monde

L'EXPRESS INTERNATIONAL



RUSSIE

## Poutine chez Blair

■ Le président russe Vladimir Poutine effectuera dimanche et lundi prochains en Grande-Bretagne sa première visite officielle à l'étranger depuis son élection. Il répond ainsi à une invitation lancée par Tony Blair lors de son voyage à la mi-mars à Saint-Petersbourg, lorsque le premier ministre britannique avait été le premier chef de gouvernement étranger à rendre visite au dirigeant russe, qui n'était encore que président par intérim. Les entretiens doivent notamment porter sur l'économie, la Tchétchénie, les Balkans et le crime organisé. Selon l'agence russe ITAR-Tass, Poutine devrait également rencontrer la reine Elizabeth II.

d'après AFP et AP

BOSNIE

## Deux tendances

■ Les résultats partiels des élections municipales en Bosnie-Herzégovine montraient hier que la grande majorité des Serbes restaient opposés à la coexistence ethnique, tandis que les électeurs musulmans ont donné un coup de pouce aux sociaux-démocrates modérés face au SDA nationaliste du président bosniaque Alija Izetbegovic. Le triomphalisme était donc de règle chez les dirigeants du Parti social-démocrate (SDP) qui a notamment décroché les maires de Sarajevo, la capitale, de Tuzla, Gorazde et de Bihac, d'après des chiffres portant sur 25 % des bulletins dépouillés et communiqués par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

d'après AP

MEXIQUE

## Nouveau groupe armé

■ Un nouveau groupe de guérilla a fait son apparition dans la banlieue de Mexico, tirant en l'air et haranguant la population avec des déclarations contre l'économie néolibérale, ont indiqué les autorités hier. Selon elles, une quinzaine d'hommes en uniforme, masqués et équipés de gilets pare-balles et de fusils R-15 et A-47 ont occupé brièvement samedi soir un quartier du sud de la capitale. Le commando, qui se réclamait d'un groupe de guérilla jusqu'alors peu connu, les Forces armées révolutionnaires du peuple, était mené, selon le quotidien indépendant *Reforma*, par un homme d'une quarantaine d'années qui a lu un texte dénonçant le modèle économique néo-libéral suivi par le Mexique et réclamant la gratuité de l'éducation.

d'après AFP

NICARAGUA

## Contras de retour

■ Un groupe d'une vingtaine de personnes se réclamant de l'émouvement de résistance au Nicaragua (contras) a investi hier l'ambassade du Pérou à Managua et réclamé l'asile politique aux autorités péruviennes. Les ex-guérilleros reprochent notamment au gouvernement de faire obstacle à la légalisation de la propriété de terrains dans des zones agricoles, empêchant ainsi les agriculteurs d'obtenir des crédits auprès des banques.

d'après AFP

ALLEMAGNE

## Markel plébiscitée

■ Angela Merkel a été plébiscitée hier à la tête de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), réunie en congrès à Essen, après avoir proclamé le retour de son parti dans l'arène politique et son attachement aux valeurs conservatrices. Après quatre mois d'une crise profonde provoquée par l'affaire des caisses noires de l'ère Kohl, les 1001 délégués du congrès ont manifesté leur volonté de tourner la page en portant massivement leurs voix (95,94 %) sur celle qui est ainsi devenue la première femme et le premier citoyen de l'ex-RDA à conduire le parti. « Nous voulons être la force motrice en Allemagne et nous voulons devenir numéro un. Nous avons un objectif clair : la victoire électorale en 2002 », a lancé Merkel, 45 ans.

d'après AFP



PHOTO Reuters

Des paysans manifestent en Bolivie malgré l'état de siège décrété par le gouvernement.

## La pression monte en Bolivie

### Des étudiants rejoignent le mouvement des paysans

d'après AFP  
LA PAZ

L'armée bolivienne a renforcé ses contrôles dans la région des hautes Andes où les paysans ont décidé hier de radicaliser leurs actions après les violents affrontements qui ont fait six morts et une quarantaine de blessés au cours du week-end.

Quelque 10 000 paysans, armés de bâtons et de machettes, ont ainsi manifesté hier à Cochabamba (450 km au sud-est de La Paz) pour protester notamment contre un projet de privatisation du service des eaux.

Les paysans, venus de Quillacollo, à environ 13 km de là, et rejoints par de nombreux habitants pauvres de la ville, exigent que le gouvernement modifie une loi sur l'assainissement des eaux, qui prévoit la privatisation de ce service pour les Indiens, a déclaré l'un des dirigeants de la Confédération syndicale unie des travailleurs agricoles de Bolivie (CSUTCB), Alberto Zapata.

Par ailleurs, trois députés boliviens ont entamé hier une grève de la faim au siège du Parlement pour exiger la suspension de l'état de siège proclamé samedi par le gouvernement afin de faire face aux troubles dans le pays.

Le consortium anglo-hispano-

bolivien Aguas del Tunari, dont le projet de barrage dans la région de Cochabamba était notamment à l'origine des manifestations, a cependant décidé de se retirer du pays, a annoncé hier la Direction nationale des eaux.

L'armée a renforcé ses contrôles sur toutes les voies de circulation du pays pour empêcher que les paysans ne mettent en place de nouveaux barrages routiers, a annoncé le commandant en chef des Forces armées, l'amiral Jorge Zabala.

Le ministre de l'Information, Ronald MacLean, a justifié le renforcement de la présence militaire par la volonté du gouvernement de « pacifier le pays » qui, a-t-il dit, doit retourner « à une absolue normalité ».

Cependant, une centaine d'étudiants de gauche ont rejoint hier le mouvement et défilé eux aussi ouvertement l'état de siège — qui interdit rassemblements et manifesta-

tions — en défilant à La Paz, avant d'être dispersés par la police. Ils réclamaient un réajustement du budget de l'enseignement supérieur et accessoirement la levée de l'état de siège.

Par ailleurs, quelques barrages routiers étaient encore tenus par des paysans dans l'est du pays, hier, notamment dans plusieurs points du haut plateau de Cochabamba.

La CSUTCB s'était déclarée disposée à dialoguer avec le gouvernement sur ses revendications. Mais le ministre de l'Information a estimé, lors d'une conférence de presse, que l'eau « n'était qu'un prétexte » aux manifestations et il a dénoncé leur caractère « politico-subversif financé par le trafic de drogue ». Vu « le manque de sécurité », le gouvernement a annulé l'envoi à Cochabamba d'une délégation chargée de dialoguer avec les manifestants.

Outre la suspension de l'état de siège, les grévistes de la faim, Wilfredo Calzada, du Mouvement sans peur (populiste, opposition), Astorio Camacho, de la Nouvelle Force républicaine (populiste), et Miriam Maiser, du Mouvement de la gauche révolutionnaire, exigent que le président Hugo Banzer fassent juger les responsables des « massacres » à Cochabamba et à Achacachi.

## REPÈRES / Irak

# Un pays affaibli, un régime toujours fort

MAHER CHMAYTELLI  
Agence France-Presse, BAGDAD

Un État mutilé, une économie dévastée et un peuple réduit à la misère. L'Irak ne ressemble en rien à ce qu'il était il y a dix ans, si ce n'est Saddam Hussein qui se maintient au pouvoir, imperturbable.

« Si l'embargo est levé demain, nous verrons Saddam fêter sa victoire au milieu d'un champ de ruines », dit un diplomate à Bagdad, schématisant le contraste entre la force du régime et l'affaiblissement du pays.

Alors que le Conseil de sécurité propose une suspension conditionnelle des sanctions — qui entrent en août dans leur dixième année — si l'Irak coopère en matière de désarmement, des responsables humanitaires de l'ONU ont appelé à dissocier les volets humanitaire et militaire de l'embargo.

Car c'est la population qui paye le prix des sanctions : un enfant sur cinq parmi la tranche des moins de 5 ans souffre de malnutrition, le système d'éducation s'effondre, le PIB par habitant est passé de 3100 dollars US en 1989 à moins de 250 actuellement, selon l'ONU.

« Les sanctions ont raté leur cible », résume Hans von Sponeck, l'ancien coordinateur humanitaire de l'ONU en Irak, qui a démissionné en mars pour protester contre l'embargo.

Ce constat est de plus en plus admis à l'étranger : « La communauté internationale est en train de perdre la guerre de propagande avec l'Irak », a reconnu en mars le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

Un bimoteur transportant notamment le député européen italien Vittorio Sgarbi a ainsi effectué, le 3 avril, un vol audacieux vers Bagdad dans le but déclaré de briser l'embargo aérien imposé à l'Irak. La France a par la suite estimé, pour la première fois, que cet embargo aérien n'avait « pas d'existence juridique ».

Le programme humanitaire « pétrole contre nourriture », appliqué depuis la fin de 1996 pour alléger les souffrances de la population, ne répond qu'insuffisamment aux besoins du pays.

« Le taux de malnutrition s'est stabilisé, mais il ne s'améliore pas », affirme le représentant d'une agence humanitaire de l'ONU, dénonçant un cercle vicieux dans l'exécution du programme.

« Quand nous achetons une pompe hydraulique pour améliorer la distribution d'eau, nous nous apercevons qu'il n'y a pas de ciment pour l'installer, et il faut attendre des mois avant de pouvoir le faire », explique-t-il.

« Pour nous, chaque jour qui passe est un miracle », dit Jamal, un fonctionnaire du ministère de l'Industrie, qui travaille aussi comme chauffeur de taxi pour joindre les deux bouts, le salaire men-

suel moyen étant d'environ cinq dollars.

Son taxi, une épave rafistolée de toute part, est à l'image du pays, en contraste évident avec les grosses cylindrées de la *nomenklatura* qui entoure le président.

Car la misère n'affecte pas le régime. Au contraire, l'affaiblissement de la population l'aurait rendu plus fort et la contrebande de produits pétroliers vers les pays du Golfe, l'Iran et la Turquie lui assurerait des revenus de dizaines de millions de dollars par mois.

Saddam Hussein règne en maître redouté et incontesté. Les Irakiens baissent la voix en parlant de lui, et ses portraits sont partout. Dès l'enfance, le culte de la personnalité est imposé à l'école, première maille dans le filet de plomb qui enserrera la société.

Le parti Baas et les services de sécurité noyautés par la famille du président, les Takritis, complètent l'édifice qui assure la pérennité du régime, d'autant plus invulnérable que les activités et les déplacements du chef de l'État sont toujours entourés de secret.

L'emprise du régime s'arrête toutefois à 350 km de Bagdad, au nord du 36<sup>e</sup> parallèle. Là commencent les régions contrôlées par les partis kurdes depuis 1991, protégées par une zone d'exclusion aérienne surveillée par l'aviation américaine et britannique. Une autre zone d'exclusion a été mise en place en 1992 au sud du 33<sup>e</sup> parallèle pour protéger la population chiite.

## Pérou : Fujimori vainqueur au premier tour ?

Agence France-Presse  
LIMA

Une victoire du président péruvien Alberto Fujimori, qui brigue un troisième mandat consécutif, dès le premier tour se profilait hier après le dépouillement de près de 40 % des suffrages qui le créditaient de 49,88 % des voix contre 39,98 % à son opposant Alejandro Toledo, selon les premiers chiffres officiels publiés.

Toledo a déclaré qu'il rejetait « catégoriquement » ce résultat officiel, citant des « irrégularités massives ».

« Quel que soit le résultat qui sera annoncé, nous le rejeterons », a déclaré Toledo à une radio locale alors que les résultats partiels indiquaient une avance de 10 points pour Fujimori.

Même s'il y avait un deuxième tour, Toledo n'a pas exclu de se retirer de la course électorale, précisant qu'il ferait une annonce aujourd'hui.

Il a ajouté que les autres candidats de l'opposition étaient d'accord avec lui pour rejeter le résultat officiel à cause « d'irrégularités massives durant les opérations électorales de dimanche ».

Selon l'Office national du processus électoral (ONPE), les premiers résultats indiquaient que le président Fujimori avait reçu 2 256 416 voix contre 1 808 533 pour Toledo.

Le corps électoral compte 14,5 millions de personnes. Pour être élu au premier tour, un candidat doit recueillir 50 % des suffrages exprimés.

## Élections reportées au Congo

Agence France-Presse  
KINSHASA

Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Laurent-Désiré Kabila, a décidé de surseoir à l'organisation des élections pour l'assemblée constituante et législative qui devaient avoir lieu à la mi-mai, a-t-on annoncé de source officielle hier à Kinshasa.

Aucune explication n'a été donnée à ce report, annoncé par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Yérodiya Abdoulaye Ndombasi, dans une communication au corps diplomatique accrédité en RDC.

Le ministre a par ailleurs déclaré que le gouvernement et le peuple congolais restaient « attachés » à l'organisation d'un dialogue intercongolais destiné à trouver une solution politique à la guerre qui déchire le RDC.

La décision de surseoir aux élections intervient au lendemain de la tenue à Kinshasa d'un mini-sommet qui a réuni le président Kabila et ses homologues angolais, José Eduardo Dos Santos, zimbabwéen, Robert Mugabe, et namibien, Sam Nujoma.

## Gambie : fragile équilibre

Agence France-Presse  
BANJUL

Les violentes manifestations d'élèves qui ont fait hier une dizaine de morts à Banjul et dans sa banlieue, selon des journalistes sur place, menacent de déstabiliser davantage le régime du président Yahya Jammeh.

Ces graves incidents se sont produits alors que le chef de l'État gambien, qui avait dénoncé au début de l'année une tentative de coup d'État et un « plan de déstabilisation de son régime », se trouve à Cuba pour participer au sommet des pays du G-77.

L'Union des étudiants de Gambie n'avait pas obtenu d'autorisation pour cette manifestation, organisée pour protester contre la mort récente d'un lycéen, qui aurait été torturé par des membres des forces de sécurité, ainsi que le viol présumé d'une adolescente de 13 ans par un officier de police.

Plusieurs centaines d'élèves du secondaire, rejoints par d'autres jeunes casseurs, ont manifesté violemment dans la journée à Banjul et à Serekunda (40 km de la capitale), se livrant à des pillages et saccageant des véhicules et des édifices gouvernementaux.

Politique

## Une candidature surprise avive la course à la direction de l'Alliance

Presse Canadienne  
OTTAWA

La quête d'un candidat ontarien pour la direction de l'Alliance canadienne a connu un nouveau rebondissement hier, quand le stratège conservateur Tom Long a évincé l'aspirant candidat Frank Klees.



Tom Long  
PHOTO PC

Ce dernier, qui avait annoncé son retrait de la course à l'investiture la semaine dernière, dit qu'il avait changé d'idée et s'appretait à relancer sa candidature quand il a eu la désagréable surprise d'apprendre que M. Long brigait lui-même la direction du parti.

M. Klees avait justifié son retrait en disant qu'il devait renoncer à un appui financier pour des raisons d'éthique. Mais depuis l'annonce de cette décision inhabituelle, dit-il, les appuis se multipliaient, et il était prêt à rentrer dans la course.

Si M. Klees a mal accueilli la candidature de M. Long, dans les rangs de l'Alliance canadienne, on jubilait, hier.

M. Long était depuis longtemps vu comme le porte-étendard idéal de l'Alliance en Ontario, mais il avait d'abord indiqué qu'il n'était pas intéressé. Plus encore que M. Klees, ce stratège de 41 ans incarne tout le potentiel d'appuis chez les conservateurs de Mike Harris en Ontario.

De toute évidence, c'est le candidat idéal; non seulement est-il de l'Ontario, mais il a sa propre organisation politique, a commenté Ian Brodie, président d'une association de comté de l'Alliance en Ontario.

Son arrivée rendra la course encore beaucoup plus intéressante, se réjouissait le député de l'Alliance, Art Hanger.

Manifestement stimulés par la nouvelle, les partisans de l'Alliance ont renouvelé leurs attaques contre les conservateurs fédéraux, qui se réjouissaient, la semaine dernière, de la perte de la candidature de Frank Klees.

« Cela va inciter tous les conservateurs ontariens à opter pour l'Alliance canadienne, et démontrer que Joe Clark n'a plus sa place, que le parti de Joe Clark n'a plus sa place », a soutenu Kevyn Nightingale, homme d'affaires et organisateur de l'Alliance.

Cependant, le leader du Parti conservateur en Chambre, Peter MacKay, a prédit que M. Long éprouverait le même problème que Preston Manning, c'est-à-dire convaincre les électeurs de l'est du pays de voter pour lui. Selon M. MacKay, M. Long ne sera pas plus populaire que M. Manning à l'extérieur de l'Ontario.

## Un sondage qui montre la voie de la souveraineté pour clore le débat constitutionnel, soutient Facal

LIA LÉVESQUE  
Presse Canadienne

Si quatre Québécois sur cinq affirment avoir assez entendu parler du débat constitutionnel, c'est parce qu'ils ont l'impression de tourner en rond à cause des maintes et vaines tentatives de renouvellement du fédéralisme. Seule l'option souverainiste n'a pas été essayée.

C'est en substance le message qu'a livré hier le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Joseph Facal. Le ministre réagissait ainsi au sondage Léger et Léger, réalisé pour le compte de la Société Radio-Canada, qui a été dévoilé dimanche dernier.

Selon ce sondage, 79,6 pour cent des Québécois affirment en avoir assez du débat constitutionnel et 72 pour cent pensent que le Québec est dans une impasse face au Canada.

« Justement, la souveraineté du Québec est, de toutes les options, la seule qui n'a pas encore été essayée » et elle aurait l'avantage de mettre fin au débat qui lasse tant les Québécois, a fait valoir le ministre Facal, interrogé par les journalistes.

Quant à la statistique voulant que 55 pour cent des Québécois jugent que la souveraineté est une idée dépassée, M. Facal réplique : « Comment peut-on qualifier de dépassée une idée qui n'a jamais eu sa chance ? Ce qui est dépassé, ce sont les tentatives pour renouveler le fédéralisme. Ça, on l'a tenté et ça a échoué. »

M. Facal trouve donc que les déclarations du premier ministre Lucien Bouchard, en France, sur la fin de l'ère de la recherche des conditions gagnantes pour un référendum tombent à point. M. Bouchard croit venu le temps de retravailler activement à convaincre les Québécois de la justesse de son option souverainiste.

Le déficit zéro étant atteint, la situation de l'emploi s'étant améliorée, « un espace s'ouvre pour faire avancer une question », celle de la souveraineté, en en parlant davantage aux Québécois, a renchéri le ministre Facal.

Cela ne veut pas dire que le référendum aura nécessairement lieu très bientôt. « On recommence tranquillement, de façon posée, positive, à expliquer à notre peuple pourquoi nous sommes convaincus que la souveraineté du Québec, c'est justement la solution, la manière d'arrêter de tourner en rond. »

M. Facal a fait ces déclarations après qu'il eut prononcé une allocution sur le projet d'union sociale canadienne devant des membres de l'Institut de recherche en politiques publiques, à Montréal.

Le ministre y a décrit l'entente sur l'union sociale, signée sans le Québec il y a un peu plus d'un an, comme un « cheval de Troie » dans le but de permettre au gouvernement fédéral de s'immiscer dans les compétences provinciales.

## Le sort des informations génétiques inquiète le commissaire à la vie privée

Presse Canadienne  
OTTAWA

Le Commissaire à la protection de la vie privée presse le gouvernement fédéral d'étudier les implications de la recherche génétique sur les dossiers médicaux des citoyens.

Il n'y a peut-être aucun autre type d'information dont il soit plus nécessaire d'assurer la confidentialité que l'information de nature génétique, a déclaré M. Bruce Phillips, hier.

Il pourrait arriver que des informations sur des signes génétiques de problèmes cardiaques ou de cancer soient transmises à des compagnies d'assurance, a-t-il dit. Y a-t-il un risque que des gens se voient refuser une assurance, ou des soins ? Ce sont « des questions auxquelles on ne peut pas encore répondre ».

# La lutte contre le travail au noir rapporte 388 millions au fisc

NORMAN DELISLE  
Presse Canadienne, QUÉBEC

La lutte contre le travail au noir fait des progrès considérables, révèle le dernier rapport annuel du ministère du Revenu.

Le fisc a récupéré en 1999 des revenus additionnels de 388 millions grâce à son plan de lutte contre l'évasion fiscale, indique le document récemment déposé à l'Assemblée nationale.

Le plan comprenait l'embauche de ressources additionnelles au sein du ministère, pour un coût annuel supplémentaire de 60 millions. Pour chaque dollar additionnel investi dans ce programme, on a récupéré 6,46 \$.

De plus, le ministère a accumulé 67 banques de données externes. Ces ban-

ques ont contribué à dresser le profil de contribuables ou d'entreprises susceptibles de se livrer à l'évasion fiscale, et d'examiner plus à fond une douzaine de secteurs commerciaux plus à risque.

Une nouvelle réglementation touchant les travailleurs à pourboires a été mise en place en janvier 1998. Cette réglementation, menée en collaboration avec les milieux concernés, a haussé à 347 millions les revenus de pourboires totaux déclarés à Revenu Québec en 1999. Pour les fins de comparaison, les revenus de pourboires inscrits dans les déclarations de revenus remplies en 1998 étaient de 116 millions. Ils étaient de 61 millions en 1997.

Cette mesure touchant les employés à

pourboires comporte deux avantages, note le rapport du ministère : elle rétablit l'équité fiscale et assure à ces travailleurs une meilleure protection sociale, car ils deviennent admissibles à l'assurance emploi pour la pleine valeur de leurs gains.

Par ailleurs, 450 constats d'infraction ont été émis contre des mandataires ayant tenté d'éluder en partie ou en totalité la remise de la taxe perçue sur les carburants, le tabac et l'alcool.

Divers avis de recotisation ou mesures de vérification ont permis au gouvernement de récupérer plus de 790 millions.

Le ministère du Revenu a traité l'an dernier avec 5,2 millions de contribuables québécois, 430 000 particuliers en affaires et 370 000 entreprises.

## Martin n'a pas été en conflit d'intérêts, selon le conseiller à l'éthique

Presse Canadienne  
OTTAWA

Le conseiller à l'éthique du gouvernement fédéral, Howard Wilson, a jugé hier que le ministre des Finances, Paul Martin, ne s'est pas placé dans une situation de conflit d'intérêts dans le dossier relatif au scandale du sang contaminé.

Dans un rapport rendu public hier, M. Wilson affirme n'avoir relevé aucune preuve écrite pouvant confirmer que la Corporation de développement du Canada (CDC) avait discuté des indemnités à verser aux victimes, alors que Paul Martin était membre du conseil d'administration de l'organisme.

Mais selon un porte-parole de la Société canadienne d'hémophilie, Mike McCarthy, le conseiller à l'éthique tente



Paul Martin

d'étouffer l'affaire. Selon lui, le rapport Wilson « fournit plus de questions que de réponses ».

Des députés de l'opposition soutenaient que, compte tenu de son passage à la CDC dans les années 1980, le ministre s'était placé en situation de conflit d'intérêts, plusieurs années plus tard, lorsqu'il avait participé aux discussions du cabinet Chrétien visant à déterminer le montant des indemnités à offrir aux victimes du sang contaminé.

La CDC détenait une participation in-

directe dans les Laboratoires Connaught, une société qui importait du sang contaminé des États-Unis.

L'examen des procès-verbaux de la CDC par le conseiller à l'éthique démontre que Paul Martin a assisté à une réunion convoquée par le président de CDC Sciences de la vie, la filiale de la CDC qui contrôlait les Laboratoires Connaught.

Le document daté de 1985 rapporte que les « questions des membres du conseil portaient sur les problèmes que rencontrait Connaught en rapport avec le fractionnement du sang et la couverture de son assurance-responsabilité ». M. Wilson a précisé que la question de l'assurance-responsabilité portait à l'époque sur les vaccins et non pas sur le sang contaminé.

### Le printemps n'a pas de prix. Ou si peu...

**Acura 3.2TL 2000**  
P.P.S.T. 36 000 \$

**Incluant :**

- V6 VTEC de 225 chevaux
- Boîte séquentielle SportShift
- Phares haute intensité (HID)
- Suspension indépendante à double fourchette aux quatre roues
- Chaîne sonore Bose® avec lecteur de CD
- Sièges avant chauffés en cuir
- Coussins gonflables avant et latéraux (SRS)
- Toit ouvrant électrique et tellement plus...

**Acura 3.2CL Type S 2001**  
P.P.S.T. 40 000 \$

**À découvrir :**  
puissance, luxe et élégance version 2001

**Incluant :**

- V6 VTEC de 260 chevaux
- Suspension indépendante à double fourchette aux quatre roues
- Phares haute intensité (HID)
- Coussins gonflables avant et latéraux (SRS)
- Roues en alliage
- Freins antiblocage (ABS)
- Climatiseur
- Chaîne sonore Bose® avec lecteur de CD
- Toit ouvrant électrique et tellement plus...

**ACURA**

Les concessionnaires fiables

Une vision qui inspire un élan de passion. **ACURA**

T.P.D.S.F. de 36 000 \$ pour la 3.2TL (modèle UA566YJT) 2000 et de 40 000 \$ pour la 3.2CL Type S (modèle YA4261) 2001 neuves. Transport et préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les modèles offerts peuvent différer des illustrations. \*Bose est une marque déposée de Bose Corporation. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

**LUCIANI ACURA**  
4040, rue Jean-Talon O.  
Montréal

**ACURA BROSSARD**  
9100, boul. Taschereau O.  
Brossard

**ACURA PLUS**  
255, boul. de la Seigneurie  
Blainville

**GALERIES ACURA**  
7100, boul. Métropolitain E.  
Anjou

**ACURA DE LAVAL**  
2500, boul. Chomedey  
Laval

**ACURA GABRIEL**  
4648, boul. Saint-Jean  
Dollard-des-Ormeaux

On embellit les routes du Québec

## Politique

## Les 120 amendements au projet de loi sur les conjoints de même sexe sont rejetés

Presse Canadienne  
OTTAWA

Les députés de la Chambre des communes ont rejeté hier soir les quelque 120 amendements apportés au projet de loi visant à reconnaître aux conjoints de même sexe les privilèges fiscaux et sociaux accordés jusqu'à maintenant aux seuls couples formés d'un homme et d'une femme.

La plupart de ces amendements avaient été déposés par les députés de l'Alliance canadienne (autrefois le Parti réformiste), qui continuent à dire que le projet de loi représente une menace à l'institution du mariage. Certains amendements avaient été présentés par deux députés libéraux, Tom Wappel et Janko Peric.

Selon le député Eric Lowther, de l'Alliance canadienne, les libéraux ont choisi de prendre une direction « anti-famille » avec ce projet de loi, considérant qu'il reconnaît de facto, estime-t-il, le mariage entre deux hommes ou deux femmes.

« Même si la ministre de la Justice continue à prétendre que ce

projet de loi n'a rien à voir avec le mariage, dans les faits il confère aux conjoints de même sexe les mêmes obligations et les mêmes bénéfices qui étaient auparavant réservés aux couples mariés », a soutenu en Chambre M.

Lowther.



Anne McLellan

Lowther.

Mais selon le député libéral Sarmite Bulte, le document présenté par le parti gouvernemental « n'a rien à voir avec le mariage, il ne fait que reconnaître un traitement égal à tous les couples vivant en union de fait ».

L'Alliance canadienne soutient que les bénéfices accordés par Ottawa devraient être fondés sur la dépendance économique entre deux personnes et non sur leur vie sexuelle, un point de vue qui est d'ailleurs partagé par plusieurs membres du caucus du Bloc québécois.

Pour mieux faire passer la pilule, les libéraux avaient accepté le mois dernier d'inclure dans le projet de loi une définition du mariage, qu'on décrit comme « l'union d'un

homme et d'une femme, à l'exclusion de toute autre forme d'union ».

Mais cette concession n'a pas été jugée suffisante pour appuyer le projet de loi dans son ensemble, aux yeux des députés de l'Alliance canadienne et même de certains députés libéraux.

Les détracteurs du projet souhaitent que la définition du mariage soit incluse dans chacune des lois et dans chacun des programmes gouvernementaux visés par la nouvelle loi.

Grâce à elle, les couples gays vivant sous le même toit auraient droit, par exemple, aux prestations de retraite accordées au conjoint survivant. Ils auraient aussi le droit de réclamer des crédits d'impôt pour conjoint financièrement dépendant.

Le député néo-démocrate Svend Robinson, qui ne cache pas son homosexualité, a proposé des amendements en vue de retirer la définition du mariage du projet de loi, mais ils ont été défaits à 187 voix contre 26.

La ministre de la Justice, Anne McLellan, avait présenté son projet de loi en février dernier.

Les Communes doivent voter une dernière fois aujourd'hui relativement à ce projet de loi controversé.

Savourer les délices et petites douceurs des meilleurs restaurants de Montréal! Dégustez des vins et spiritueux sélectionnés.....

Rejoignez-vous à nous pour la 7<sup>e</sup> édition de la **TABLE du PARTAGE** présentée par AMERICAN EXPRESS avec la collaboration spéciale d'ALCAN

LE MARDI  
18 AVRIL 2000 À 6 H 30 À  
L'HÔTEL REINE ELIZABETH

BILLETS 75 \$  
*(Plus les profits remis entièrement à la lutte contre le tabac du cœur pour les Canadiens âgés)*

Réservations: **637-TABLE**

Croquez-en **5 à 10 par jour!**

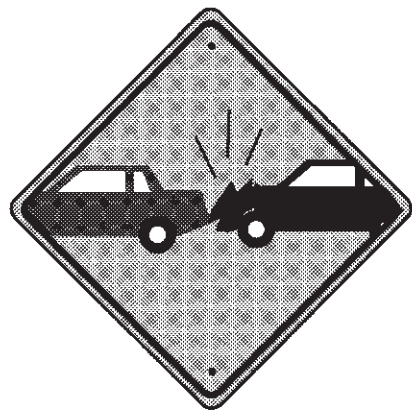
**C'est dans votre nature**

Consommer de cinq à dix portions de fruits et de légumes par jour, dans le cadre d'une saine alimentation, peut contribuer à réduire les risques de cancer, de maladies du cœur et d'accidents cerebrovasculaires.

Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web à : [www.5to10aday.com](http://www.5to10aday.com) ou contactez la Société canadienne du cancer au 1-888-939-3333

+





Les troubles associés aux  
**ENTORSES cervicales :**  
**34 %** des VICTIMES  
 d' ACCIDENTS d'automobile

**S**elon de récentes données de la SAAQ, sur 22 712 victimes d'accidents de la route, 7 715 personnes sont victimes de troubles associés aux entorses cervicales. Qui de mieux placé pour savoir quand et comment traiter une entorse cervicale que LE professionnel du musculo-squelettique : le physiothérapeute. En plus de soulager la douleur, le physiothérapeute permet à la personne de reprendre une vie active.

Confiez vos maux à votre  
**physio !**



Ordre professionnel  
 des physiothérapeutes  
 du Québec

(514) 351-2770 • 1-800-361-2001

28468103

## Politique

# Charest veut des changements au Code du travail

NORMAN DELISLE  
*Presse Canadienne*, QUÉBEC

Le Code du travail doit être modifié pour faciliter les fusions municipales, estime le chef de l'opposition libérale à l'Assemblée nationale.

« On voit la difficulté de faire des fusions municipales dans un contexte où il y a des planchers d'emploi. Il faut changer les articles de la loi pour permettre que les fusions se fassent dans la plus grande liberté possible, pour permettre que les fonctions publiques (des municipalités fusionnées) se joignent les unes aux autres sans barrière artificielle », a dit M. Charest hier à l'issue d'une intervention devant l'Association des conseillers juridiques d'entreprises.

M. Charest a plaidé pour des modifications substantielles à l'article 45 du Code du travail. Il s'agit de l'article qui garantit l'intégrité du syndicat en cas de vente ou d'aliénation d'une entreprise.

Le chef libéral a également réclamé que le Code du travail soit modifié pour permettre la sous-traitance dans les municipalités.

Mais il n'est pas question de remettre en

question la formule Rand, soit la formule par laquelle la cotisation syndicale est obligatoire pour tous les syndiqués d'une entreprise, même ceux qui ne sont pas syndiqués.

Ceux qui veulent abolir la formule Rand « ont le fardeau de la preuve », a-t-il dit.

Devant les juristes des entreprises, M. Charest s'est livré à une critique du rôle de l'État au Québec, un rôle majeur lors de la Révolution tranquille.

« Il faut un État moins lourd, plus flexible, moins paternaliste, croit le chef libéral. L'État est mal placé pour dire qui sont les gagnants et les perdants dans l'économie ».

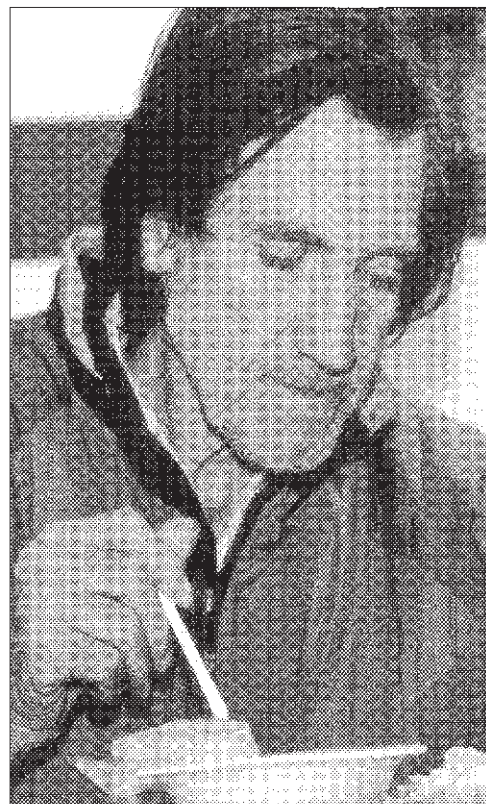
Le Parti libéral propose justement un rôle plus flexible et moins bureaucratique pour l'État québécois, a expliqué M. Charest.

Il faut notamment déréglementer le marché du travail et le monde de la construction ou revoir le rôle des régies régionales dans le secteur de la santé, ou revoir la création d'une super Société générale de financement (SGF).

M. Charest a aussi fait part de son inquiétude face à l'intervention d'un organisme d'État dans la Caisse de dépôt et de placement comme la Caisse de Vidéotron.

VEUILLEZ DÉCOUPER ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÉS MAINTENANT

## REPAS COMPLET POUR PÂQUES—1,97\$



Nous avons besoin de votre aide pour servir des milliers de repas chauds ainsi que d'autres services essentiels durant la période de Pâques aux personnes démunies, sans abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

Avec 1,97\$ seulement, vous pouvez procurer un repas chaud et d'autres services vitaux qui pourraient être le point de départ pour une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins aux personnes démunies, sans abri et qui souffrent. Postez votre don dès maintenant.

- 19,70\$ pour aider 10 personnes  
 39,40\$ pour aider 20 personnes  
 59,10\$ pour aider 30 personnes  
 78,80\$ pour aider 40 personnes  
 197\$ pour aider 100 personnes  
 \$\_\_\_\_\_ pour aider autant de personnes que possible

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ App \_\_\_\_\_

Ville/Prov./Code postal \_\_\_\_\_

Pour paiement par Visa/MasterCard, veuillez appeler au (514) 935-7729. Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'imprimé vous sera expédié.

### LA MISSION BON ACCUEIL

1490, Saint-Antoine Ouest, Dép. 49381  
 Montréal (Québec) H3C 1C3

108 ANS AU SERVICE DES DÉMUNIS

2838218